

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 20/09/2023

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion s'est réuni le mercredi 20 septembre 2023 à 10h30 - Immeuble HORIOPOLIS - rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Monsieur Jean MINCOY**, Doyen puis de **Monsieur Didier MAU** Président.

PRÉSENTS

M. ASTIER Dominique, Maire-adjoint de CENON
M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH
M. DAIRE Christian, Maire de TOULENNE
M. DUPRAT Christophe, Maire de SAINT AUBIN DE MÉDOC
M. DURANT Marcel, Maire de FRONSAC
Mme EYHERAMONNO Mauricette, Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Fronsadais
M. GAZEAU Francis, Maire de CADAUJAC
Mme LE YONDRE Nathalie, Maire de AUDENGE
M. MANO Alain, Conseiller communautaire de la COBAN
M. MAU Didier, Président de la Communauté de communes Médoc-Estuaire
M. MINCOY Jean, Maire de CISSAC-MÉDOC
M. PEScina Jérôme, Maire de MARTIGNAS-SUR-JALLE
M. POIGNONEC Michel, Maire-adjoint de VILLENAVE D'ORNON
M. RECORS Rogers, Maire-adjoint de CESTAS
Mme SAINTOUT Michelle, Maire de SAINT ESTEPHE
M. SIRDEY Denis, Maire-adjoint de LIBOURNE
Mme ZAMBON Josiane, Maire de SAINT LOUIS DE MONTFERRAND

REPRÉSENTÉS

Mme BOURSEAU Christiane, Maire de VIRSAC (*procuration à Mme EYHERAMONNO*)
M. CHARRIER Alain (*procuration à M. BILLOUX*)
M. DELUGA François, Maire de LE TEICH (*procuration à Mme LE YONDRE*)
M. EGRON Jean-François, Président du CCAS de CENON (*procuration à M. ASTIER*)
Mme GANTCH Chantal, Maire de SAVIGNAC DE L'ISLE (*procuration à M. RECORS*)
Mme LEMAIRE Anne-Marie, Membre du Conseil d'administration du CCAS de VILLENAVE D'ORNON (*procuration à M. MAU*)
M. MONTION Alain, Maire de SAINT ROMAIN LA VIRVEE (*procuration à M. DURANT*)
M. PAIN Cédric, Maire de MIOS (*procuration à M. MANO*)
M. SALLABERRY Emmanuel, Président du CCAS de TALENCE (*procuration à M. DUPRAT*)
M. RUBIO Alexandre, Maire de BASSENS (*procuration à Mme ZAMBON*)
Mme VIANDON Catherine, Conseillère municipale de SAINT GERMAIN DU PUCH (*procuration à M. DAIRE*)

EXCUSÉS

Mme ANFRAY Stéphanie, Conseillère régionale
Mme BOULTAM Yasmina, Conseillère régionale
Mme BRISSON Sylvie, Maire de YVRAC
Mme LARRUE Marie, Maire de LANTON
Mme PALIN Karine, Maire de SOUSSANS
M. ROBERT Fabien, Conseiller régional
M. VIANDON Christophe, Conseiller départemental

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DAIRE Christian, Maire de TOULENNE

PAYEUR : M. DECROS Henri, Payeur Départemental de la Gironde, absent.

Les délibérations de cette séance ont fait l'objet de l'envoi d'un ordre du jour le mardi 12 septembre 2023 à chaque membre du Conseil d'administration. L'ordre du jour arrêté, conformément au décret régissant les centres de gestion, par le bureau en séance du 6 septembre 2023.

033-283300036-20230920-DE-0042-2023-DE
Date de réception : 20/09/2023
Date de réception : 20/09/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 20/09/2023

Délibération n° DE-0042-2023

Rapporteur : **M. MAU**

Objet : **Détermination du nombre et désignation des membres du bureau**

- Détermination du nombre de membres du bureau

Le Président expose que selon l'article 22 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, le conseil d'administration détermine la composition de son bureau dont les membres auront notamment pour tâche de fixer l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration.

Depuis 2020, le bureau est composé du Président, de 4 Vice-Présidents et de 5 membres supplémentaires désignés dans l'assemblée.

Il convient de fixer la composition du bureau et de procéder à la désignation de ses membres.

Le Président propose de maintenir le nombre de membres supplémentaires du bureau à cinq.

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

DÉCIDE :

- de composer son bureau du Président, des quatre Vice-Présidents et de 5 membres supplémentaires désignés en son sein.

- Désignation des membres du bureau

Après déclarations des membres présents, sur propositions du Président.,

SONT DÉSIGNÉS comme membres du bureau du Conseil d'administration :

- Mme Christiane BOURSEAU
- M. François DELUGA
- Mme Chantal GANTCH
- M. Alain MANO
- Mme Catherine VIANDON

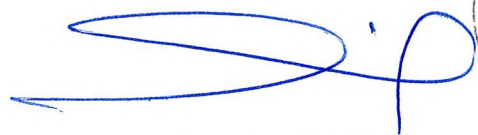
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 20/09/2023

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 20 septembre 2023.

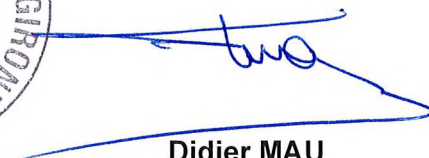
Le secrétaire de séance,



Christian DAIRE
Maire de TOULENNE



Le Président,



Didier MAU
Président de la Communauté de Communes
MEDOC - ESTUAIRE

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE : **20 SEP. 2023**

PUBLIÉE LE : **20 SEP. 2023**

Acte à classer

DE-0042-2023

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST :ASCL_2_2023-09-20T14-27-25.00 (M1247614134)

Identifiant unique de l'acte :033-283300036-20230920-DE-0042-2023-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :Détermination du nombre et désignation des membres
du bureau

Date de décision :20/09/2023

Nature de l'acte :Délibération

Matière de l'acte :5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.4. autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte :DE-0042-
2023_DETERMINATION_NOMBRE_DESIGNATION_MEMBRE...

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 20/09/23 à 14:27

Date 20/09/23 à 14:27

Date 20/09/23 à 14:33

Par COLLENNE Vicky.

Par COLLENNE Vicky.

CERTIFIÉ

Certifié
Conforme

https://www.efast.fr/ascl/fo/exchange/goPrintActe.do?exchangeId=5338044643145691420&exchangeTypeId=acte

1/1